



Programme de formation

Document Unique Evaluation des Risques Professionnels



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>

Objectifs : Objectifs : Situer la prévention des risques professionnels dans un cadre juridique Mettre en place une politique de prévention et être capable de formaliser dans un document les résultats de l'évaluation des risques professionnels Mettre en place des indicateurs en prévention Mettre en place un plan d'action pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés.	Programme 1) Avant la formation - Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès. Santé et sécurité au travail et code du travail Cadre réglementaire - Code du travail L 4121-1 (articles R4121-1 à R4121-4) - Responsabilité civile et pénale de l'employeur - Conservation et mise à disposition du document Identification des 20 risques INRS - Risques physiques (chutes, machines...) - Risques chimiques - Risques psychosociaux - Risques routiers Une présentation générale du DUERP, les indicateurs seront présentés les prérequis à la réalisation de ce document. La réalisation du Document Unique La réalisation du DUERP s'entend de l'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions qui en résulte. Méthodologie d'évaluation Découpage en unités de travail Cotation des risques (gravité × fréquence) Hierarchisation Plan d'actions Mesures de prévention Suivi et indicateurs Mise à jour annuelle La vie du Document Unique dans l'entreprise Ce module aborde la vie au sein de l'entreprise et la mise en œuvre du DUERP. Fin de formation. Evaluation : À l'issue de la formation (sous forme de QCM ou d'études de cas), Attestation validation des acquis Attestation de Fin de formation	Lieux: Inter ou Intra. Prérequis : Aucun Niveau exigé : Débutant. Public concerné : Direction, Managers, Chargés de prévention, CSE. Durée selon la structure après étude : 2 jours (14 heures) 1 jour (07 heures) Public concerné Direction, Managers, Chargés de prévention, CSE. Horaire : 09h00 à 12h30/ 13h30 à 17h00 Stagiaires : 4 à 10 personnes. Formateur : IPRP Tarif: Sur demande de devis. Modalités et délais d'accès : L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée. Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+. A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de: Comprendre les obligations réglementaires liées au DUERP. Identifier les dangers et les situations à risque dans l'entreprise. Évaluer les risques professionnels selon une méthode structurée. Rédiger ou mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Définir et planifier des actions de prévention adaptées.
--	--	--

Date 09/01 /2026 / N° de version 2026/1

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>